

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remp	olir cette demande, lire attentivement la notice explicative
	Cadre réservé à l'administration
Date de réception : 2016	Dossier complet le: 19 ANUT 2016 1. Intitulé du projet
RD52 entre Niederroedern et Schafft Réfection de chaussée avec création	house-Près-Seltz
2. lde	entification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom M. le Président du Conseil Général	du Bas-Rhin Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	Coneil Départemental du Bas-Rhin
Nom, prénom et qualité de la personn morale	e habilitée à représenter la personne M. Alain HOUSSEMENNE, Chef de Service des Projets d'Infrastructures
RCS / SIRET 2 2 6 7 0 0 0	1 1 1 1 0 0 0 1 1 9 Forme juridique
	à votre demande le document CERFA n° 14734*01 eau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 6, sous rubrique d	Réfection et recalibrage de la RD52 sur une longueur de 2 300 mètres
	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent form 4.1 Nature du projet	oulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

Réfection et recalibrage de la RD52 nécessaire à la création de bandes cyclables entre Niederroedern et Schaffhouse-Près-Seltz d'une longueur de 2 300 mètres.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'aménagement est la réfection de la chaussée et la création de bandes cyclables d'une largeur roulable de deux fois 1,50 mètres. L'aménagement fera partie de l'itinéraire cyclable départementale entre Haguenau, Surbourg et Seltz qui parait le mieux adaptés pour sécuriser les déplacements des modes doux (trafic local et cyclotouristique) .

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée d'environ 3 mois en deux phases:

- Phase 1 : dégagement des emprises, terrassements en rives de chaussée, ouverture de fossé, ouvrage d'assainissement, mise en oeuvre du corps de chaussée, couche de roulement;

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les travaux seront réalisés hors circulation (déviation locale).



Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact:

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet.

Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à ren	nplir p	ar l'	autorité	admini	strative	de l	'Etat	compé	etente
			en matie	ère d'ei	nvironn	eme	nt)		

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant tait l'objet d'une demand	le d'examen au cas
par cas n°	a été déposé
auprès de l'autorité administrative de l'Ete	at compétente en
matière d'environnement le//	

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admi La décision de l'autorité administr dossier(s) d'autorisation(s).					jointe au(x			
19 juin 2013 - Dossier de déclaration n°67-20 immédiat; 01 juin 2016 : transmission de la déclaration					émarrage			
4.4.2 Précisez ici pour quelle procéd			publique.					
Voirie de longueur inférieure ou égale à 3 km								
4.5 Dimensions et caractéristiques du p		e l'opération - pr	éciser le					
Grand	deurs caractéristiques			Valeu	r			
Déblais : 3 300 m3 (dont 2 850 m3 en réemple Corps de chausseé + chemins latéraux de des recyclage) Couche de roulement : 1 720 T produit bitumi	senclavements : 6 240 m3 (grave naturelle c	ou produits de						
4.6 Localisation du projet								
Adresse	Coordonnées géographiques ¹	Long°	'"E	Lat °	'"N			
RD52 sur les bans communaux de	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	d), 8°, 10°, 18°,	28° a) e	t b), 32°; 41° e	et 42°:			
Niederroedern et Schaffhouse-Près-Seltz	Point de départ ;	Long. 08 ° 03						
	Point d'arrivée :	Long. 08 ° 05	· 30 " E	Lat. 48 ° 53	30 " N			
	Communes traversées :							
	Communes de Niederroedern et Schaf	fhouse-Près-Seltz						
4.7 S'agit-il d'une modification/exter 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu		Oul Oul	Non Non				
4.8 Le projet s'inscrit-il dans u		Non 🗸						
travaux ? Si oui, de quels projets se compose l	e programme ?							
of our, de queis projets se compose i	e programme :							
5. Sensibili	té environnementale de la zone d'i	mplantation en	/isagée					
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le	lieu de votre projet ?							
Domaine routier départemental et agricole.								
Existe-t-il un ou plusieurs documents o			e Oui	✓ No	n 🔲			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements juille gapplicables à la zone du projet	our la con ains conc our la con et 2011 .I sé terrains	nmune cernés nmune Les te en mil	e de Nie sont de de Sci rrains c lieu bâti	OUI [] NON [V]
Complétez le tableau suivant, par tous moyen http://www.developpement-durable.gouv.fr/s	s utiles,	noto mpa	amme ct	ent à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :		Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) couverte par un arrêté de protection de bioto ?) OU		Ø	ZNIEFF existante au Sud de l'aménagement
en zone de montagne ?		Ο.		
sur le territoire d'une commune littorale ?			Ø	
dans un parc national, un parc naturel marin, réserve naturelle (régionale ou nationale) ou u parc naturel régional ?			Ø	
sur un territoire couvert par un plan de préven du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	ntion		V	Non répertorié dans l'arrêté du 19 août 2013 portant révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le département du Bas-Rhin
dans une aire de mise en valeur de l'architect et du patrimoine ou une zone de protection d patrimoine architectural, urbain et paysager ?	du		Ø	
dans une zone humide ayant fait l'objet d délimitation ?	d'une	V		Voir arrêté préfectorale du 19/06/2013 joint, Installation soumise à autorisation administrative dans le domaine de l'eau
dans une commune couverte par un plar prévention des risques naturels prévisibles ou un plan de prévention des ris technologiques ?			V	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?				
dans un site ou sur des sols pollués ?			Ø	
dans une zone de répartition des eaux ?			Z	

	rimètre de protection rapprochée eau destiné à l'alimentation humo			V	
dans un site	inscrit ou classé ?			V	
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Na	itura 2000 ?	,	V		Site FR4201798-Massif forestier de Haguenau : Impact minime (en limite Nord de la zone)
	nent historique ou d'un site class mondial de l'UNESCO ?	sé au		\square	
	6. Caractéristiques de l'impac	t pote	entiel	du pro	jet sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir apléter le tableau suivant :	les in	cider	nces su	livantes ?
	aines de l'environnement :	Oui	No n	Ļ.	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ø		
Besseurees	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?				
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	V		Réemp	oloi ou enlèvement des déblais exédentaires .
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	V		Utilisat roulem	ion de grave naturelle ou matériaux recyclés (structure piste, couche de ent)
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V		Voie existante
Milleu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	V			R4201798-Massif forestier de Haguenau : Impact minime (en limite e la zone)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		\square		

	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?			Sismicité
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	V		Limité en phase travaux
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?		П	Limité en phase travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	V		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?		$ \mathbf{V} $	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	V		Effets temporaires liés aux travaux, des émissions de poussières dans l'atmosphère seront possible. Le projet n'augmentera pas les rejets dejà existants
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	✓		Voir arrêté préfectorale du 19/06/2013 joint, Installation soumise à autorisation administrative dans le domaine de l'eau
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		\checkmark	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		V	
	nces du projet identifiées au 6.1 s		lles su	sceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Au regard du f qu'il devrait en Au regard des : - caractéristiques de - sensibilités du mi - caractéristique de L'impact sur le mille	être dispensé ? Expliquez pourquoi. du projet : aménagement linéaire sur 2300 mètres de longueur pour la réalisation de bades cyclables lileu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit . travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, . mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
Au regard du f qu'il devrait en Au regard des : - caractéristiques d - sensibilités du mi - caractéristique de L'impact sur le milli	7. Auto-évaluation (facultatif) formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o être dispensé ? Expliquez pourquoi. du projet : aménagement linéaire sur 2300 mètres de longueur pour la réalisation de bades cyclables lileu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
qu'il devrait en Au regard des : - caractéristiques des : - sensibilités du mi - caractéristique des L'impact sur le mille	formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o être dispensé ? Expliquez pourquoi. du projet : aménagement linéaire sur 2300 mètres de longueur pour la réalisation de bades cyclables (lieu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit . travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, . mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
qu'il devrait en Au regard des : - caractéristiques des sensibilités du mi - caractéristique des L'impact sur le mille 8.1 Annexes ob	formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o être dispensé ? Expliquez pourquoi. du projet : aménagement linéaire sur 2300 mètres de longueur pour la réalisation de bades cyclables lileu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit . travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, . mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
qu'il devrait en Au regard des : - caractéristiques des sensibilités du mi - caractéristique des L'impact sur le mille 8.1 Annexes ob	formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o être dispensé ? Expliquez pourquoi. du projet : aménagement linéaire sur 2300 mètres de longueur pour la réalisation de bades cyclables lileu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit . travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, . mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
qu'il devrait en Au regard des : - caractéristiques des : - sensibilités du mi - caractéristique des L'impact sur le mille	formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o être dispensé ? Expliquez pourquoi. du projet : aménagement linéaire sur 2300 mètres de longueur pour la réalisation de bades cyclables (lieu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit . travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, . mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
qu'il devrait en Au regard des : - caractéristiques des sensibilités du mi - caractéristique des L'impact sur le mille	formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o être dispensé ? Expliquez pourquoi. du projet : aménagement linéaire sur 2300 mètres de longueur pour la réalisation de bades cyclables (lieu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit . travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, . mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
qu'il devrait en Au regard des : - caractéristiques des : - sensibilités du mi - caractéristique des L'impact sur le mille	être dispensé ? Expliquez pourquoi. du projet : aménagement linéaire sur 2300 mètres de longueur pour la réalisation de bades cyclables lileu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit . travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, . mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
- caractéristiques de sensibilités du mi - caractéristique de L'impact sur le mille 8.1 Annexes ob	llieu : Sensibilité faible du milieu (espace essentiellement occupé par des zones agricoles et des fossés de drainage) a l'impact : impact environnemental réduit . travaux à réaliser hors période de nidification de l'avifaune, . mesures de précaution pour éviter la propagation des espèces invasives, s'il y a lieu. eu naturel est limité au regard du projet. 8. Annexes
8.1 Annexes ob	8. Annexes
	ligatoires
Un plan	
Un plan	Objet
	de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document me s'îl existe) ;
	ographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des es prises de vue ;
	du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 1) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
datées et	r les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), t 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes t complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000 devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et au ;
3.2 Autres anne	xes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
veuillez complé	iter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es elles se rattachent
	Objet
i.2 : Plan du projet	

Fait à STRASBOURG Le Directeur du Secteur des mestissements Routiers et Chef du Service des froets d'Infrastructures Mission Réseauret infrastructures Alain HOUSEMENNE	5.2 Dossier pré	éalable à la DUP					
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Fait à STRASBOURG Le Directeur du Secleur des investissements Routiers et Chef du Service des frojets d'Infrastructures Mission Réseaux et Infrastructures	5.2 Arrêté préfe	ectoral d'Utilité Publique		***************************************			
Fait à STRASBOURG Le Directeur du Secleur des mestissements Routiers et Chef du Service des frojets d'Infrastructures Mission Réseaux et Infrastructures	le certifie su	联系列系统和基础的数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据数据	Assessed				
Le Directeur du Secleur des investissements Routiers et Chef du Service des frojets d'Infrastructures Signature Mission Réseaux et Infrastructures				11	: !!. N	2016	
	Signature	et Chef du Service des frojets d'Infrastructures Mission Réseaux et li frastructures					